

Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

Volume 69

Number 1 *Le témoignage d'un génocide ou les chatolements d'un discours indicible*

Article 3

12-1-2007

Maggy Corrêa : passer le témoin, avec ou sans le feu sacré

Isabelle Favre.
University of Nevada

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Favre., Isabelle (2007) "Maggy Corrêa : passer le témoin, avec ou sans le feu sacré," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 69 : No. 1 , Article 3.

Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol69/iss1/3>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

Isabelle FAVRE

University of Nevada

Maggy Corrêa : passer le témoin, avec ou sans le feu sacré

Résumé : En juillet 1994, Maggy Corrêa, Rwandaise d'origine et Suisse d'adoption, décide contre toute attente de se rendre au Rwanda en plein génocide des Tutsi pour tenter de sauver sa mère; son livre *Tutsie, etc.* est le témoignage de cet incroyable périple. Cet essai commence par une réflexion portant sur le statut actuel du témoignage au sein de l'institution littéraire. Puis, à partir du texte de Maggy Corrêa, l'analyse tentera ensuite de mettre en lumière les diverses manifestations du concept de *sacramentum* – développé par Derrida – ainsi que les absences notoires de cette notion, particulièrement au sein de l'institution onusienne.

Hannah Arendt, Maggy Corrêa, Jacques Derrida, génocide des Tutsi, Jean-François Lyotard, ONU, *sacramentum*, témoignage, Desmond Tutu

Le « mauvais genre »

Le témoignage en tant que genre littéraire reste pour certains un **L**oxymore, puisque les notions de témoignage et de littérature sont, de par leur nature même, des termes opposés et contradictoires. C'est en effet la conjonction de qualités esthétiques et créatrices qui fait entrer un texte *en littérature*, un peu comme on entre dans les ordres, après avoir reçu la bénédiction des instances tutélaires supérieures. Or, traditionnellement, le témoignage ne crée pas et s'il esthétise, ce n'est qu'avec prudence et pondération : le témoignage rapporte ce qui est, décrit l'objet en soi, au plus près de sa matérialité et de sa dimension concrète. Du point de vue littéraire, il fait donc figure d'enfant pauvre et n'a guère de valeur intrinsèque.

Toutefois, et c'est là tout son intérêt, le témoignage pose aussi quelques bonnes questions, et d'enfant pauvre, il devient un peu gamin à problèmes, ce qui n'est pas pour déplaire au public et à la critique contemporaine. Les problèmes qu'il soulève touchent à la relation sujet-objet et ne renvoient donc à rien de moins qu'à l'homme, l'être humain face à sa réalité. Or, comme les théories de la déconstruction nous l'ont abondamment démontré, l'utilisation de la

langue n'est jamais neutre, en dépit de tous les efforts que l'on peut déployer pour « ne pas » esthétiser, ou pour « ne pas » interpréter. Le discours historique le plus cartésien et objectif qui soit ressortira toujours marqué de l'épreuve langagière, ne serait-ce que par ce désir de « ne pas » qui, en lui-même, en dit déjà fort long tant sur l'agent de l'énonciation que sur l'objet du discours.

Une autre particularité du témoignage réside dans le fait que l'émetteur du message n'est jamais dissimulé ou effacé, on pourrait dire au contraire que l'agent de l'énonciation testimoniale se jette dans le discours pour l'incarner et le faire sortir de l'abstraction du symbolique. Derrida – pour le moins familier de l'abstraction et c'est encore un euphémisme – s'exprime en termes concrets et même physiques au premier degré, chose plutôt rare chez lui, lorsqu'il aborde le témoignage : « Il faut être présent soi-même, lever la main, parler à la première personne et au présent, et cela pour témoins » (2005b : 36). Il s'agit bien d'une véritable prise de position du sujet, « lever la main » équivaut à se démarquer du groupe pour s'adresser au groupe. Ce geste emblématise une notion chère à Hannah Arendt, celle qui consiste à se dévoiler, à révéler « qui » parle et « qui » pense au sein de la cité (voir 1961 : 231-238). Pour la philosophe, il s'agit d'une éthique de vie dans laquelle l'individu devient sujet en s'engageant dans la *vita activa* de la *polis*. L'importance qu'accorde Arendt au « qui » actif et visible révèle simultanément la présence d'une figure opposée qui pourrait être celle du sujet muet, donc indistinct et peut-être bien inutile. Or, lorsque l'on aborde des sujets comme les génocides, la désertification ou la famine, l'individu contemporain se sent inutile, impuissant et même, pour employer la terminologie de Arendt, superflu (voir 1951). Si la philosophe utilise cet adjectif dans le contexte de son étude sur les rouages du système totalitaire, je crois que ce mot peut de nos jours contribuer à l'analyse du processus de lecture de témoignage. Lorsque je lis un témoignage, je suis témoin du témoin et donc en position tertiaire par rapport à l'objet du témoignage. Cette position évoque la structure du testament dont la racine, *testis*, est pareille à celle du mot témoignage. À l'origine, le testament est un document qui était lu en présence du testamentaire et d'une tierce personne. Ce qui me paraît important dans ce schéma, c'est que même si le lecteur occupe cette position tertiaire, donc éloignée par rapport à l'objet, il s'intègre néanmoins dans la structure. L'acte de lire un témoignage signifie donc une forme de participation, ce qui

est capital à une époque où l'être humain se trouve si souvent bombardé d'informations à structures fermées, qui l'agressent tout en le maintenant hors jeu, dans une position qui induit précisément au sentiment d'être superflu ou inutile, et ceci au sein même des systèmes démocratiques actuels. Le témoignage permet donc au lecteur contemporain d'entrer dans la réalité du monde dans lequel il vit à travers la spécificité de la lecture testimoniale qui défie deux grands discours institutionnels : tout d'abord, le discours historique, chargé de véhiculer la vérité factuelle, et ensuite le discours littéraire auquel incombent le choix de la forme et l'originalité de la facture discursive. Mais pourquoi le témoignage se trouverait-il aujourd'hui en position de défier deux discours académiques, alors qu'il se situe lui-même dans une sous-catégorie hybride historico-littéraire ?

Tout d'abord, comme l'a démontré Jean-François Lyotard dans *La condition postmoderne* (1979), notre époque ne répond plus aux grands récits sociopolitiques et l'histoire subit une remise en question similaire; la résistance aux discours historiques s'exprime par exemple à travers l'ironie que recèle l'expression « l'histoire officielle »; cette terminologie issue du titre d'un film argentin est maintenant passée dans le vocabulaire courant pour signifier le mensonge et la dissimulation institutionnels. Le citoyen contemporain ne peut manquer de s'apercevoir que la version « officielle » des conflits du XX^e siècle est fort différente aujourd'hui de la version qu'on lui enseigna dans sa jeunesse, bien qu'elle lui fût présentée alors comme une vérité objective et immuable, faisant autorité dans les affaires du monde. Or, les affaires du monde sont en désordre, et peut-être l'ont-elles toujours été, mais auparavant les discours et les populations évoluaient dans leur coin de terre, produisaient leur logique, leur histoire et leur culture. Aujourd'hui, l'histoire du monde a perdu sa belle cohérence, les suites logiques et chronologiques se trouvent bousculées par la synchronie : les événements, les acteurs et les discours surgissent chaque jour de partout et en même temps autour de la planète. À l'ère technologique, l'individu contemporain prend simultanément conscience des besoins du monde et de sa propre incapacité à y remédier d'une quelconque façon : il écoute, voit et lit les réalités et les demandes planétaires sans pouvoir y répondre. Il doute. Et les « histoires officielles » se suivent, ainsi que nombre de conflits qu'il ne comprend plus et dans lesquels, tout comme au Rwanda, des professeurs d'histoire se retrouvent sur le banc des accusés.

Dans un tel contexte, la faiblesse du témoignage se transforme en avantage: le côté subjectif de la voix personnelle procure au destinataire une sorte de réconfort, car cette voix affirme son humanité, elle offre en quelque sorte sa perte de maîtrise en toute sincérité. Dans *Poétique et politique du témoignage*, Derrida insiste sur l'accord tacite qui s'établit entre le témoin et le destinataire, lequel ne repose sur aucune instance officielle ou institutionnelle reconnue, mais sur un contrat officieux: « Ce qui distingue un acte de témoignage de la simple transmission de connaissance [...] c'est que quelqu'un s'y *engage* auprès de quelqu'un, par un serment au moins implicite » (2005b: 45). Cette notion d'engagement dans la communication constitue, à n'en pas douter, l'une des clés qui permettent de comprendre l'intérêt croissant du témoignage pour la sensibilité contemporaine. Force est de constater qu'à une époque fortement technologisée et souvent accusée de déshumanisation, le fait que le lecteur choisisse de façon croissante un type de texte qui repose sur des bases éloignées de la technoscience est plutôt encourageant. Cet accord « tacite » dont parlait Derrida entre l'émetteur et le récepteur du témoignage se détourne des notions de preuves tangibles et palpables pour s'engager dans une logique du « serment » (*ibid.*: 45-53). Dans les expressions non judiciaires du témoignage, tout repose sur l'immatérialité du *sacramentum* à travers lequel l'émetteur promet qu'il dira la vérité. Pour qu'il y ait serment tacite et que, de surcroît, cette pratique véhicule un élément sacré, il faut que les individus soient liés par des valeurs personnelles communes – il est important de souligner que nous parlons ici de l'aspect individuel, unique et librement choisi du serment et du *sacramentum*, par opposition à un sacré qui serait collectif, dogmatique ou inculqué – que l'on peut qualifier de transcendantes. Ce qui est en jeu procède d'une interaction qui se situe exclusivement dans l'espace de l'« entre-humain », sans l'aide matérielle de document, sans engagement officiel, et sans soutien technologique. Si le témoignage « gagne » du terrain à notre époque, c'est à mon sens précisément grâce à ces trois « manques ». Il y a dans le témoignage toute la simplicité et la profondeur des échanges humains qui se donnent gratuitement. Cette ouverture spontanée est un « oui » à la vie, et ce n'est pas un hasard si, poursuivant la notion de trace très répandue dans son œuvre, Derrida s'intéressa de près à la notion de témoignage dans les dernières années de sa vie; il se mit alors lui-même à « lever la main » et témoigner de son vécu personnel. Comme le témoignage est souvent lié à la notion de survie, Derrida tient à préciser que « [l]a survivance, c'est la vie

au-delà de la vie, la vie plus que la vie, et le discours que je tiens n'est pas mortifère [...]» (2005a : 54-55). Je crois qu'il y a, dans ces lignes, le signe d'un nouveau courant de pensée dirigé vers une réflexion ouverte, active, opposé au style de ceux que Nancy Huston appelle les « Professeurs de désespoir », tous ces écrivains et philosophes chéris de la culture française qui se caractérisent précisément par une posture mentale mortifère, désenchantée, et souvent misogyne de surcroît (voir 2005).

Le témoignage de Maggy Corrêa s'inscrit donc, à mon sens, parfaitement au carrefour de plusieurs aspects évoqués ci-dessus : tout d'abord, elle se distancie elle-même de l'institution littéraire : « Je ne me considère pas du tout comme un écrivain! », me dit-elle lors de notre premier entretien (à Sion, été 2005); plus tard, ses propos évoquent le pacte tacite dont parlait Derrida : « je te jure que tout ce que j'ai écrit est strictement vrai » (à Sion, été 2006), ceci sans que je lui aie posé de question directe, comme si cet aspect « sacré » lié à la parole jurée était incontournable dans une discussion portant sur le témoignage. Ces deux éléments lient spontanément la théorie commentée plus haut à la pratique de l'écriture. De plus, si, comme nous l'avons vu, le mot « littérature » fonctionne lui-même comme témoin et garant des valeurs culturelles de la société, eh bien l'air du temps est aujourd'hui à faire circuler ce témoin, à le faire passer par d'autres mains, d'autres voix, d'autres accents, ce qu'illustre précisément un livre comme *Tutsie, etc.*

Le courage de commencer une promesse

J'aimerais maintenant aborder le texte de Maggy Corrêa dans l'optique d'une communauté de pensée entre philosophie et écriture de témoignage, ou entre des individus distincts qui semblent se retrouver à travers la pratique de l'écriture testimoniale et la réflexion qui l'entoure et la complète. Tout d'abord, la rédaction de *Tutsie, etc.* (1998)¹, commença au retour de l'auteure du Rwanda; du point de vue de l'action, il y a donc une « différence » dans l'écriture. Ici encore, Arendt et Derrida se rejoignent, si tant est que ce dernier voit dans cette translation temporelle un mouvement qui ajoute du sens à l'objet différé, il s'agit donc dans ce cas-là d'un renforcement par rapport aux actions entreprises par le sujet. Arendt, quant à elle, résume le passage de l'action à l'expression

¹ Dorénavant, toutes les références à cette œuvre ne comprendront que les numéros de pages correspondant aux extraits cités.

en une formule qui pourrait ressembler à un aphorisme : « L'action sans langage perd son sujet » (1961 : 235). Le fait de mettre en mots son vécu correspond chez Arendt à devenir quelqu'un dans la cité, il s'agit d'un « commencement », ce qu'elle associe à rien de moins qu'une nouvelle naissance du sujet. Le commencement d'un livre de témoignage est donc un acte de vie, et c'est bien dans cette communauté de pensée que Maggy Corrêa nous offre ces lignes avant d'entrer dans son récit : « Une seule certitude : la vie est belle. Toute vie est belle et, si on le veut bien, la plus forte. La vie envers et contre tout. La vie malgré tout » (13). Ce prologue représente le commencement du commencement de la prise de parole, c'est un moment de réflexion qui plonge aux racines de celle qui assiste à sa propre venue à l'écriture, et au monde : « Témoin passive de ma vie, je serai mise en demeure par le hasard d'en empoigner les rênes. Il me rappellera de manière brutale que je suis bien née quelque part : Européenne bien sûr, mais Africaine d'abord. Un morceau de cœur sur chaque continent. » (16)

Dans la critique contemporaine de ces dernières années, nous avons souvent utilisé le préfixe « post » (postmoderne, postnational, postféminisme) indiquant par là une subjectivité qui se situe par rapport à « l'après ». Dans le texte de Maggy Corrêa, le choix du prologue et son contenu signalent tous deux une attitude opposée qui se cherche et se définit « avant », un peu à la manière d'un athlète qui se recentre et se concentre sur son pied d'appel « avant » de sauter. Car c'est bien d'un saut qu'il s'agit dans l'écriture de témoignage, et celui-ci ne s'inscrit pas dans un après ou une suite de quelque chose, c'est un geste solitaire et dangereux qui demande du courage et des ressources intérieures « avant » de commencer. D'où ce prologue, en forme de profession de foi en la vie.

Si l'on analyse de près les notions de promesse et de courage dans ce récit, on s'aperçoit qu'elles apparaissent principalement dans la première partie du livre, précisément avant le début de la grande aventure qui suivra. En fait, la toute première ligne du récit de Maggy Corrêa parle de promesse et de douleur. Il s'agit d'une petite fille en larmes qui adresse à sa mère un retentissant « tu avais promis ! » (17) Ce récit de témoignage, genre qu'à la suite de Derrida nous avons associé à la notion de promesse, commence donc avec un auteur pris en flagrant délit de promesse non tenue. Tout, dans cette narration, débute de façon dangereuse, genre littéraire inclus. Deux pages plus loin, Maggy Corrêa reprend

l'accusation de trahison à son propre compte : « Une fois calmée, je n'aurai pas besoin de lui expliquer pourquoi je m'apprête à trahir ma promesse » (19); mais la narratrice ne s'en tient pas là, elle ajoute également un élément de lâcheté à sa trahison : « Petite lâcheté de ma part : je lui demandais son approbation pour une décision où je ne lui donnais que le choix d'accepter » (*ibid.*). Départ ambigu ou premier acte de courage? Le lecteur décidera, car, dans le témoignage, le récepteur du message est placé dans une structure qui le met en position de juge et d'évaluateur. Si la première prise de parole de la narratrice est un acte ambigu, sa voix, elle, ne fléchit pas en dépit de la faiblesse qu'elle vient de dévoiler : « Et pourtant, là devant elles, toutes les trois écrasées soudain de chagrin et de peur je sens ma détermination faiblir. Ce sera la seule et unique fois » (20). Cette dernière remarque est une réflexion que le sujet ne peut offrir qu'après avoir vécu les événements qu'elle va raconter, il s'agit là d'une sorte de condensation de l'expérience totale qui fonctionne comme prolepse pour le lecteur, alors que du côté de l'auteure ce passage est une rétrospective du lieu et du moment précis où ce récit aurait pu s'arrêter de commencer. C'était le 30 juin 1994, sur la place de la Planta à Sion : « Juin et on annonce déjà 300 000 morts » (17), nous informe le texte avant de revenir sur les événements qui ont ponctué la vie de cette famille qui, de la Suisse, assistait au massacre d'un « morceau de leur cœur » (16) à la télévision. L'angoisse de reconnaître leur mère, leur grand-mère ou des parents dans les images atroces en provenance du Rwanda, l'attente insoutenable de signes de vie, l'incapacité des « représentants des grands de ce monde » (67) à réagir, le chaos à grande échelle : institutionnel, médiatique, politique et émotionnel. Et puis, fin avril, l'annonce de la mort horrible de Francine et de ses deux enfants Fabrice et Sandra. Francine, la cousine qui fait irruption dans les deux mondes de ce récit : « Francine au bord du lac à Genève, Francine à Sion, Francine et son regard malicieux, Francine et son élégance discrète, Francine et son visage auréolé de plein de tresses rigolotes » (51). Les mots et les images surgissent, lancés sur la page comme des apparitions, spectres d'enfants et de femmes trop réels, trop présents pour disparaître de deux continents. À nouveau, promesse et courage se rassemblent sur la page : « Je me jure, à ce moment-là que ces crimes ne resteront pas impunis. J'ignore comment je m'y prendrai, mais les coupables seront désignés. En pensant très fort à Francine, je lui en fais la promesse. » (51)

Si la première promesse dont l'auteur choisit de nous parler dans ce livre est la trahison d'une promesse, il se trouve que celle-ci résulte d'un conflit entre deux promesses. Existe-t-il situation plus cornélienne que celle dans laquelle se trouva la narratrice, prise dans l'étau entre deux transcendances contradictoires : l'une la reliant à son devoir de mère auquel elle attribue une valeur que l'on peut qualifier de sacrée, et l'autre résultant de l'inattendu, de l'imprévisible et de l'impensable auxquels elle réagit en utilisant une figure du *sacramentum* qui se situe au-delà de la communication entre humains, puisque ceux qu'elle désire joindre ne sont plus de ce monde? Cette situation pousse à ses limites les théories d'Hannah Arendt sur la prise de parole et soulève également la question suivante : peut-on concevoir une prise de parole silencieuse? Une telle formulation semble à première vue contradictoire dans la perspective arendtienne qui précise que la prise de parole est associée au courage de se dévoiler, de révéler qui l'on est en public et face aux autres. Toutefois, si l'on cesse pour un moment de considérer la nature de la prise de parole et que l'on se concentre plutôt sur les effets ou les conséquences de celle-ci, on s'aperçoit alors que le silence lui aussi peut être considéré comme une action et même des plus puissantes, car, chez les individus attentifs aux mouvements de leurs pensées – et ce n'est pas tout le monde –, tout part de là.

Dans le cas du témoignage de Maggy Corrêa, cette étape « préactive » n'est pas escamotée, et la lecture de ce texte gagne en profondeur par la qualité et la vivacité du travail d'introspection que la narratrice effectuait au cours de cette période difficile de sa vie. Elle nous rapporte en effet un témoignage intérieur rédigé dans un style empreint de dynamisme et de vie, ce qui, au final, donne un texte qui ne cesse de rebondir de l'intérieur à l'extérieur dans un rythme narratif que bien des « vrais écrivains » pourraient lui envier.

Si j'insiste sur la part de silence et d'introspection que l'on trouve dans *Tutsie, etc.*, c'est à vrai dire parce qu'il s'agit là de la face cachée d'un récit qui pourrait en fait être décrit comme un témoignage d'action, un peu comme on parle d'un film d'action. En effet, à partir du moment paroxystique de la promesse silencieuse faite à Francine, les événements s'enchaînent de façon inespérée et font écho à l'assertion de Hannah Arendt qui affirmait que la

prise de parole a un pouvoir actif sur la réalité tangible, puisqu'elle déclenche souvent une suite d'actions. Maggy Corrèa ne se contentera pas de prendre la parole, elle aura le courage d'élever la voix. Sa première « action d'éclat » consiste à rédiger un article musclé dans *Le Nouveau Quotidien*, journal à grand tirage diffusé dans toute la Suisse romande. Il paraît en date du 16 mai 1994 et s'intitule « L'Occident oppose un mutisme coupable aux crimes du gouvernement rwandais », suivi d'un passage descriptif rédigé en ces termes : « Si la Suisse a condamné, tardivement, les autorités de Kigali, on attend toujours un tel geste de la part des États-Unis et de la France. Or, loin d'y consentir, Paris continue à armer, via le Zaïre, les autorités. » (55)

Le ton de l'article ne fléchit pas, de la première à la dernière ligne. Il est toujours plus difficile de se dévoiler, de s'affirmer dans un pays dont on n'est pas « de souche », particulièrement lorsque l'on s'en prend au gouvernement, et Maggy Corrèa ne se gêne pas; après avoir associé le concept de « non-ingérence » (*ibid.*) avec celui de « non-assistance à personne en danger » (*ibid.*), l'auteure poursuit en affirmant que, pour beaucoup, « [l]'histoire leur demandera des comptes. L'Histoire et nous, citoyens de ce pays, la Suisse, qui a depuis des décennies soutenu, aidé le Rwanda au nom de l'amitié, paraît-il, pour ce petit pays surnommé « la Suisse de l'Afrique ». Alors, cette amitié étalée, vantée, affirmée maintes et maintes fois, où est-elle? » (*ibid.*)

Mais si le pays d'un morceau de son cœur, avec sa prétendue neutralité, n'est guère épargné, la salve journalistique dirigée vers la France fait mouche, tant par la force que par la précision de tir :

Or, la France a entraîné, formé, et par moment encadré les sept cents tueurs de la garde présidentielle rwandaise et les milices de tueurs. Pire : elle continue en ce moment même à aider les tueurs de l'armée rwandaise en leur fournissant des armes qui transitent par le Zaïre. Comment qualifier l'attitude de Paris si ce n'est de complicité directe de meurtres, de complicité de crimes contre l'humanité? (57)

Et de poursuivre : « On reste effaré, anéanti devant tant de cynisme », avant de conclure : « En attendant, au Rwanda, le massacre continue. Il y a une limite à tout. Même à l'horreur, nous voulons le croire » (*ibid.*). Avec le recul, ces accusations furent réitérées maintes fois, de nombreux efforts ont été faits pour réunir les preuves de

la participation française dans le génocide des Tutsi ainsi que du trafic d'armes via le lac Kivu, comme le dénonce Maggy Corrêa. Elle l'a fait, le 16 mai 1994, et si elle ne doutait pas de la véracité de ses assertions, elle n'avait aucune preuve tangible à opposer aux réactions qu'un tel article ne pouvait que susciter. Mais surprise, aucune réponse officielle ne lui parvint, ni du côté suisse, ni du côté français; en revanche, elle reçut un courrier imposant des lecteurs et les messages de ses compatriotes rwandais désespérés affluaient.

Parmi les réactions spontanées, il en fut une qui sera décisive dans cette suite événementielle dont parlait Arendt. C'est précisément l'appel de celui que l'auteure appellera « James Bond » tant il fera entrer ce récit dans des péripéties presque caricaturales et, disons-le, tellement « énormes » que l'auteure, avec son sens du deuxième degré ironique, ne pourra s'empêcher d'entrer dans une sorte d'autodérision narrative, bien que les premiers dialogues avec « Bond » soient rapportés tels qu'ils eurent réellement lieu. « James Bond » appelle donc l'auteure et lui fait savoir qu'il travaille pour le gouvernement suisse, avant de lui poser la question suivante: « J'ai lu votre article dans le *Nouveau Quotidien*. Êtes-vous décidée à continuer à attaquer la France comme vous le faites? » (58) Si les paroles de cet appel entrant sont rapportées au plus près de la réalité, l'écriture de cet épisode passe à nouveau par l'introspection narrative; toutefois, pour que cette opération reste convaincante, elle nécessite un choix de mots et un style qui traduisent le paysage intérieur du personnage à ce moment précis. Maggy Corrêa choisit donc d'utiliser ce que certains appellent la fonction conative, une façon d'interpeller le récepteur, de créer un contact direct; d'autres parleront d'oralité. Elle s'adresse donc à ses lecteurs de la façon suivante: « ... Je crois bien que mon cœur a raté un battement, j'en suis même sûre! Avez-vous déjà eu cette sensation que vos orteils s'enroulent dans vos chaussettes et que vos cheveux se dressent sur votre tête? » (*ibid.*) Le style du témoignage n'a à répondre ni de conventions racornies, ni d'un quelconque diktat cartésien, et c'est aussi pour cela que de nouvelles voix, telle celle de Maggy Corrêa, sont rafraîchissantes: elles osent autant dans les faits que dans la forme. Ce passage vers le domaine policier s'intègre parfaitement aux propos de l'auteur, car du suspens, il y en eut réellement lors de cet échange téléphonique, la narratrice se déclarant « au bord de la syncope » (*ibid.*) quand elle signifia à son interlocuteur sa

détermination de continuer la tâche commencée par son article. Le moment de détente arrive lorsque le monsieur dévoile son jeu – peut-être pas si drôle dans le vécu et sur le moment, mais James Bond n'a pas fait carrière dans la subtilité... Il lui révèle donc qu'il fait cet appel à titre strictement personnel, qu'il est révolté par la situation au Rwanda où lui-même a été témoin de tueries qui le hantent, et qu'il aimerait l'aider.

Le récit à une voix se termine donc là, très tôt dans le livre, à partir du moment où l'auteure a mis en place, d'une part, sa philosophie personnelle et, d'autre part, ce nouvel allié, né de la rencontre entre la prise de parole active et le réveil d'un James anonyme. Ce « héros » en puissance fut interpellé par le courage de ce « qui » d'une Rwandaise et non moins compatriote helvétique, dont la force de verbe semble bien être capable de soulever les montagnes, y compris celles de son pays d'accueil. C'est bien ce que disait Hannah Arendt – peut-être en termes moins montagnards – mais les mots de Maggy Corrêa ont décidément révélé leur pouvoir d'action, et les étapes suivantes confirmeront cette puissance.

Genève et les Nations Unies : lâcher le témoin

Dix jours après la publication de son article, la narratrice se retrouve avec, d'un côté, un allié familier du Rwanda et des tueries pré-génocidaires et, de l'autre, le soutien des Rwandais résidant en Suisse, ainsi que l'appui lui aussi spontané et totalement désintéressé d'un collègue journaliste qui la met en contact avec toutes les entrées médiatiques liées au Rwanda. C'est ainsi qu'elle se retrouve au palais des Nations de Genève et nous fournit en direct le témoignage de ce qu'elle a vécu dans ce « centre de la solidarité mondiale » (67), le terme imprimé entre guillemets et suivi de trois points de suspension, avant d'assener à l'adresse de l'ONU une de ces phrases prolepses dont elle a le secret : « En fait de solidarité, j'ai vu. Et entendu. » (*ibid.*) Le lecteur assiste alors à la façon dont « l'objet » Rwanda passe de main en main, se transformant tantôt en objet linguistique : « Au Rwanda, la tuerie faisait rage et on parlait déjà de 300 000 morts. Malgré cela, avant toute intervention ou toute aide, il convenait d'abord de déterminer pour ces décideurs si, oui ou non, ce qui se passait au Rwanda était un génocide... » (*ibid.*), puis en objet de manipulation : « certains pays d'Amérique latine et d'Asie

redoutaient qu'une intervention au Rwanda [...] aurait pu donner l'idée aux défenseurs des Droits de l'Homme l'idée d'aller voir ce qui se passait chez eux » (68), et enfin en objet bureaucratique : « Des tonnes et des tonnes de papier qui, tous, disent qu'il n'y a aucune solution et pas vraiment la volonté d'aider le Rwanda. Que oui, on sait ce qui s'y passe, mais qu'on ne peut affirmer que ce soit un génocide » (71).

Si nous connaissons aujourd'hui ces tristes épisodes onusiens, le chapitre que Maggy Corrêa consacre à son expérience genevoise se distingue, d'un côté, par une position « active-inactive » de témoin des témoins et, d'autre part, l'auteure a la particularité d'incarner simultanément le Rwanda victime ainsi que la Suisse, son nouveau pays, avec son palais des Nations si pathétiquement lamentable fin mai 1994. À ce moment-là, l'objet de ces réunions – le massacre au quotidien des Tutsi – était déjà prouvé et durait depuis plus d'un mois et demi. Pour la narratrice, il est clair que les chocs et les révoltes qui la secouent lors de ces séances sont liés au fait que l'objet témoin qui passe de salle en salle se retrouve souvent spolié de la composante sacrée liée à l'acte de témoigner. Nulle transcendance donc dans les propos du représentant français qui s'accordent si bien avec ceux du représentant officiel du gouvernement rwandais, lequel nie en bloc le génocide des Tutsi. Au milieu de tout cela, des individus blessés dans ce qu'ils ont de plus cher et de plus élevé, et qui se retrouvent foulés aux pieds de la mauvaise foi globale. La narratrice regarde passer les témoins représentant les victimes : « Les membres des délégations rwandaises sont dans le même état et se posent les mêmes questions que moi, je le sais. Ils sont reconnaissables à leurs yeux rougis d'avoir trop pleuré, à la fatigue qui creuse les traits depuis le 6 avril, au désespoir que souligne chacun de leur geste. » (*ibid.*)

Parmi les individus et les instances officielles qui se passent le témoin dans les chapitres de ce livre, il est intéressant de constater que lorsque l'objet se matérialise en papier ou en statut, il devient sacrilège soit par mensonge, soit par une parole qui, contrairement à celle de Arendt, vise l'inaction et devient par le fait même assassine.

Au palais des Nations, les manifestations du *sacramentum* semblent anachroniques, comme si elles venaient du *temps lontan* où les individus étaient capables de se relier entre eux par

l'entremise de valeurs immatérielles et non hiérarchisées, et où l'humanité de chacune et de chacun était tacitement respectée et reconnue. Il est clair qu'entre ces murs opaques, les valeurs témoins du *sacramentum* engendrent la douleur et la souffrance que peut provoquer la prise de conscience de la mort, celle que les hommes et les femmes de bonne volonté ont vue au Rwanda, et celle qu'ils y verront encore et encore. C'est précisément la conscience de soi et de la mortalité qui est censée distinguer l'être humain de l'animal, mais à nouveau, comme l'avait déjà dénoncé Arendt, la bureaucratie étouffe l'humain et l'humanité accepte.

Pourtant, en dépit de la piteuse réalité onusienne, les valeurs tacites qui ne portent ni titre, ni étiquette nominale se font signe, car les individus qui les honorent se reconnaissent et quelque chose d'authentique passe entre eux : il s'agit d'une connivence qui dépasse de loin les témoignages étriqués de muets psychologiques s'adressant à un auditoire de sourds émotionnels. Maggy Corrèa ne s'y trompe pas, elle cite ceux qu'elle avait déjà reconnus comme de vrais témoins en mai 1994, et leurs actions futures lui donneront raison : Human Rights Watch Africa et Reporters sans frontières en sont des exemples. Oui, les immenses salles du Palais ont aussi résonné d'indignation, en dépit du déni de la France et du gouvernement rwandais, au point qu'à la deuxième séance extraordinaire, Boutros-Ghali lui-même aurait perdu patience et exigé une décision quant à la terminologie à utiliser pour le Rwanda. À nouveau, Maggy Corrèa empoigne le témoin et, cette fois, elle jette l'ONU de la même façon que l'on jette son pays, avec dédain :

Et savez-vous ce qu'ont décidé les représentants de plus de 180 pays au bout de deux jours « d'interventions verbales » ? Ils ont décidé que, oui, c'est bien un génocide qui se commettait au Rwanda. Contre cela, ils envoyaient un « rapporteur » sur place pour y enquêter sur les violations du droit humanitaire ! Monsieur le Rapporteur devait constater de visu que c'était bien un génocide qui s'y déroulait et reviendrait « rapporter » son rapport... (81)

La révolte de l'auteure provient du choc de deux réalités antagonistes au sein même du processus de témoignage : l'une élevée, authentique, sacrée, intraduisible et immatérielle, et l'autre institutionnalisée, composée de discours matérialisés en documents puis traduits dans « toutes les langues du monde » pour aboutir finalement à la non-action. Le dépit des humanitaires et des Rwandais vient du fait que leurs propos ont été entendus, et même

soutenus, mais que l'action authentique et logique qui aurait dû en découler fut victime de manipulations bureaucratiques de la part d'une institution qui restera à jamais entachée par le piège qu'elle tendit aux Rwandais et au reste du monde au cours de ces séances, dites « extraordinaires ».

Conclusion dialoguée

Pour conclure, j'aimerais commenter un épisode que l'auteure vécut au palais des Nations. Il se déroula en aparté dans les couloirs, alors que les sessions touchaient à leur fin. Quand tout semblait s'effondrer autour d'elle, la narratrice aperçut « un vieux monsieur africain » (75) qui se dirigeait spontanément vers elle, le sourire aux lèvres; ils échangent un regard, puis: « C'est alors que... Grands Dieux!... je réalise que je tends la main à Monseigneur Desmond Tutu d'Afrique du Sud [...] Un des hommes que j'admire le plus au monde, un de ceux que je qualifierais de Saint [...] » (*ibid.*). Cette brève rencontre va donner lieu à un dialogue d'une rare richesse; il lui demande ce qu'elle va faire, elle répond en anglais: « *There is nothing to do* » et lui d'ajouter: « *Nothing to do? Sure? So!... do it!* » (76) La force d'impact de ces quelques mots énigmatiques ainsi que leur contexte résumant et exemplifient la valeur du témoignage littéraire, d'une part, et, d'autre part, la puissance d'une présence implicite qui n'est pas sans rappeler la notion de *sacramentum*. La mise en valeur du témoignage se trouve dans le fait que si Maggy Corrêa choisit de rapporter ce dialogue, ce n'est que pour mieux le dépasser; c'est en effet à travers ses découpages narratifs et ses impressions personnelles que l'auteure de témoignage métamorphose le réel en signes et en symboles dans lesquels le non-dit se transforme en livre et le rien à faire, en tout essayer. Au détour des pages, le soi-disant « mauvais genre » des puristes donne à penser, soulève des questions, et finalement transcende les catégories.

L'énigme du dialogue ci-dessus rejoint aussi celle du *sacramentum* car ce qui est en jeu à ce moment-là, c'est une valeur intangible qui passe entre deux individus, un peu comme un témoin invisible signalant un « oui » tacite à la vie, une promesse silencieuse, car,

pour tous les deux, l'élément sacré persiste en dépit de l'ONU, en dépit des traîtres, des menteurs et des assassins.

Ce passage exemplifie également un autre dialogue, celui auquel nous convie Maggy Corrêa tout au long de son livre et qui prend place entre la réalité factuelle et les réflexions qu'elle suscite, dans un va-et-vient constant entre littérature et philosophie. Car si l'écrivaine sonde l'épaisseur du réel, si à travers son témoignage elle exalte l'expérience humaine dans ce qu'elle a de plus tragique et de plus beau, l'intériorité de son texte renvoie à d'autres textes et à d'autres concepts qui cherchent eux aussi à saisir la complexité des actions humaines, mais avec des outils différents. C'est également du métissage entre intériorité et extériorité, entre promesse et action, qu'est née l'aventure de Maggy Corrêa, et c'est précisément de ce métissage que lui vint le courage de vivre une telle aventure, et ensuite de l'écrire.

Isabelle Favre enseigne les littératures française et francophone à l'Université de Reno, dans le Nevada. Elle est l'auteur de nombreux articles ainsi que de *La différence francophone* (2001) et de *De la Guyane à la diaspora africaine* (2002) écrit en collaboration avec Florence Martin.

Références

ARENDDT, Hannah (1972). *Le système totalitaire*, Paris, Seuil; 1^{ère} éd. 1951, *The Origins of Totalitarianism*, New York, Harcourt.

-- (1961). *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman-Lévy; 1^{ère} éd. 1958, *The Human Condition*, Chicago, The University of Chicago Press.

CORRÊA, Maggy (1998). *Tutsie, etc.*, Sierre, Monographic/L'Hèbe.

DERRIDA, Jacques (2005a). *Apprendre à vivre, enfin*, Paris, Galilée.

-- (2005b). *Poétique et politique du témoignage*, Paris, L'Herne.

-- (1998). *Demeure*, Paris, Galilée.

HUSTON, Nancy (2005). *Professeurs de désespoir*, Arles, Actes Sud.

LYOTARD, Jean-François (1979). *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Minuit.